

ACADEMIE DE VERSAILLES		GRILLE D'EVALUATION EN CENTRE DE FORMATION CAP COIFFURE							
SESSION 20		UP2 - COUPE, FORME, COULEUR SHAMPOOING-PERMANENTE							
Compétences / Indicateurs d'évaluation			Barème points						
C2.2. - C3.1. Préparer et gérer le(s) poste(s) de travail (tout au long de l'épreuve)			8	////////	////////	////////	////////	////////	////////
- Organisation adaptée des postes de travail (2pts)									
- Disposition ordonnée, fonctionnelle des produits, du linge (1pt)									
- Installation adaptée et confortable du modèle (1pt)									
- Protection efficace du modèle (1pt)									
- Respect des règles d'hygiène (1pt)									
- Respect des règles de sécurité (1pt)									
- Respect des règles d'ergonomie (1pt)									
C2.2. - C3.1. <u>Sous total</u>			/ 8						
C3.2. Utiliser les différents produits <u>Shampooing</u> (14pts)			56	////////	////////	////////	////////	////////	////////
- Efficacité de la protection (1pt)									
- Choix correct du shampooing (1pt)									
- Température de l'eau adaptée au modèle (1pt)									
- Respect du dosage du shampooing (1pt)									
- Répartition correcte du shampooing (1pt)									
- Qualité gestuelle (3pts)									
- Emulsion correcte du shampooing (3pts)									
- Auto contrôle du rinçage (visuel et tactile) (1pt)									
- Durée du shampooing adaptée à la chevelure (1pt)									
- Présentation de la chevelure(démêlage)avant la permanente (1pt)									
Permanente (42 pts)				////////	////////	////////	////////	////////	////////
- Protection exécutant (port de gants) (1pt)									
- Choix adapté des outils, accessoires (3pts)									
- Progression logique du montage (3pts)									
- Epaisseur des mèches adaptée (6pts)									
- Elévation et orientation des mèches correctes (6pts)									
- Tension régulière et correcte des mèches (8pts)									
- Prise de pointes correcte (6pts)									
- Régularité du montage (netteté) (3pts)									
- Qualité de la gestuelle de l'humectation (2pts)									
- Qualité de la gestuelle de la saturation (2pts)									
- Equilibre du montage (2pts)									
Shampooing +Permanente <u>Sous total</u>			/ 56						
C3.3. Exécuter des coupes			40	////////	////////	////////	////////	////////	////////
- Choix adapté des outils et des accessoires (3pts)									
- Préparation adaptée de la chevelure(amorçage du mouvement)(2pts)									
- Organisation du plan de coupe (6pts)									
- Progression logique de la coupe (4pts)									
- Tenue adaptée des outils (2pts)									
- Qualité gestuelle (4pts)									
- Position adaptée du candidat pendant l'exécution (3pts)									
- Epaisseur correcte des mèches (4pts)									
- Orientation des mèches adaptée (4pts)									
- Résultat de la coupe en conformité avec le coiffage à réaliser (8pts)									
C3.3. <u>Sous total</u>			/ 40						
<u>SOUS TOTAL PAGE 1</u>			/104						

<p style="text-align: center;">UP2 (Suite)</p> <p style="text-align: center;">COUPE, FORME, COULEUR</p> <p style="text-align: center;"><u>SHAMPOOING - PERMANENTE</u></p> <p style="text-align: center;"><i>Compétences / Indicateurs d'évaluation</i></p>		Barème points	(Report) Numéro ou nom des candidats					
			2					
<u>REPORT SOUS TOTAL PAGE 1</u>		/ 104						
C3.4. Mettre en forme la chevelure, coiffer		16	////////	////////	////////	////////	////////	////////
- Choix adapté des outils (2pts)								
- Qualité et dextérité gestuelle (3pts)								
- Progression logique de la mise en forme (2pts)								
- Dimension mèches adaptée au support (2pts)								
- Orientation correcte de la chevelure pour un résultat adapté au Modèle (2pts)								
- Contrôle visuel de l'effet esthétique tout au long du coiffage (2pts)								
- Finition adaptée à la coiffure (1pt)								
- Equilibre des volumes par rapport à la morphologie du visage du modèle (2pts)								
C3.4. <u>Sous total</u>		/ 16						
Total : 8+56+40+16		/ 120						
Pénalités (cocher face à la pénalité, faire figurer les points à retirer et justifier au dos de la feuille) <ul style="list-style-type: none"> • <u>Shampooing/permanente non terminés sur 1h</u> : évaluer C3.2. en tenant compte des indicateurs puis, diviser la note permanente par 2 • <u>Non respect du diamètre des bigoudis</u> (à partir de 1 bigoudi) (supérieur à 14mm) ou nombre total roulé sur tête entière, inférieur à 30 : évaluer C3.2. en tenant compte des indicateurs puis diviser la note permanente par 2 • <u>L'ensemble de la chevelure n'a pas été raccourci de 3cm</u> : mettre 0 à C3.3. • <u>Le candidat refuse de monter une permanente</u> : mettre 0 à C2.2., C3.1., C3.2. ; évaluer C3.3. et C3.4. et diviser la note obtenue par 2 								
<u>Total général</u>		/ 120						
<u>Note sur 60</u>		/ 60						

Date :

Noms des (du) membres de la commission d'évaluation

Lieu d'évaluation : Nom de l'établissement, ville

Signatures :

**Noms des candidats dont la note est inférieure à la moyenne,
au dos de cette grille.**

